



Mercredi 8 décembre 2010 à 21 heures  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**PROCES VERBAL DE SEANCE N° 9 – 2010**

° ° 0 ° °

Ce compte rendu établi à l'initiative du Maire est affiché dans le couloir de la Mairie et les délibérations prises après visa du contrôle de légalité sont retranscrites dans le registre administratif ouvert à cet effet.

Le Conseil était présidé par Louis MARETTE, Maire de Mazères, Conseiller Général du Canton de Saverdun.

**PRESENTS:** Mrs PUJOL, MULLER, TURCO, BOUSQUET, Mmes DESAINT et BERBON Adjointes au Maire.

M. COTTAVE-CLAUDET Conseiller Municipal Délégué.

Mrs CUJIVES, DEJEAN, DRAELANTS, ESTRADE, FONTA, Dr SERIE et Dr ZAMBONI.

Mmes CHAMPEAUX, EYCHENNE, GOURMANDIN, RAYNIER, ZANIN et Mlle PONS.

**a donné pouvoir :**

M. PORTES à M. DEJEAN



**I) DOSSIERS INVESTISSEMENTS**

**A) LOTISSEMENT DU COULOUMIER**

➤ Cession du lot n° 18

Suite à un désistement récent, le Maire propose à l'assemblée la candidature de Monsieur et Madame PONS Mathieu demeurant à Mazères 1 bis chemin du Trémoul figurant en première position sur la liste d'attente et qui ont confirmé par courrier en date du 7 décembre dernier leur intention d'acquisition de la parcelle n°18 d'une superficie de 657 m<sup>2</sup>.

***Proposition adoptée à l'unanimité.***

En complément et à titre d'information, le Maire a fait un point sur l'avancement du chantier.

A ce jour, les 26 lots sont réservés :

- 19 permis de construire ont été déposés,
- 18 permis de construire ont été accordés,

Et il reste encore deux demandes non satisfaites sur liste d'attente dans l'éventualité d'autres désistements.

**B) SYSTÈME DE VIDEOPROTECTION**

➤ Signature d'un contrat de maintenance

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le dispositif de vidéoprotection est opérationnel depuis début décembre et il donne lecture à l'assemblée de la proposition de contrat de maintenance négociée avec la société CEGELEC.

Celle-ci comprend pour l'essentiel :

- ↪ La réalisation de deux visites de maintenance préventive annuelle,
- ↪ La réalisation d'opérations de maintenance curative à la demande qui n'interviendront qu'après la fin du délai de garantie des caméras soit par télémaintenance soit par intervention directe sur le site en fonction des besoins.

Enfin la mise en place d'un stock de sécurité financé une seule fois à hauteur de 1 450 € H.T.

Le coût annuel de la maintenance préventive sera de 1 800 € H.T., le coût de la télémaintenance sera de 300 € H.T. auquel s'ajoutera à partir de 2012 la maintenance curative pour 2 500 € H.T.

La durée du contrat sera de un an renouvelable.

***Proposition adoptée à l'unanimité.***

## **II) FINANCES**

### **A) RENEGOCIATION DE LA DETTE**

Jacques PUJOL, 1<sup>er</sup> Adjoint et Président de la Commission des Finances, propose à l'assemblée un avenant visant à la renégociation de la dette concernant deux emprunts dans le contexte actuel de baisse des taux :

➤ avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole pour un prêt souscrit le 6 mars 2009 d'un montant de 250 000 €, durée 20 ans à un taux fixe de 4,90 % qui sera ramené sans frais à 4,70 % soit un gain annuel de 310 €.

➤ avec la Banque Populaire concernant un prêt souscrit le 9 janvier 2002 pour un montant de 609 796 €, durée 20 ans à un taux fixe de 5,01 % qui sera transformé en prêt à taux révisable de l'ordre de 4 % à ce jour soit un gain annuel de 2 500 €.

***Propositions approuvées à l'unanimité.***

### **B) OUVERTURE DE CREDITS AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011**

Afin de permettre de régler les dépenses d'investissement nouvelles à engager avant le vote du budget 2011 qui a lieu fin mars et conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a autorisé l'ouverture des crédits à hauteur de 94 000 €.

### **C) DECISIONS MODIFICATIVES**

#### **1- ARCLIE**

Suite à une erreur matérielle lors du calcul des dépenses engagées pour le fonctionnement de l'ARCLIE, le Conseil Municipal a autorisé par décision modificative l'augmentation des crédits nécessaires au fonctionnement de l'ARCLIE à hauteur de 1 060 €.

#### **2- COMITÉ DES FOIRES ET MARCHÉS**

Le Conseil Municipal a autorisé le reversement au Comité des Foires et Marchés des droits de place collectés à l'occasion des vides greniers du 7/11/2010 et 5/12/2010 pour un montant respectif de 263,50 € et de 136,00 €.

## **III) URBANISME**

### **A) « LE DOMAINE DES PYRÉNÉES » : CESSION À LA COMMUNE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS UN ENSEMBLE D'HABITATION**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande faite le 29 novembre 2010 par Madame VALETTE Astrid, Présidente de l'association syndicale du lotissement « Le Domaine des Pyrénées » de rétrocéder à la commune les espaces communs du lotissement : voirie, espaces verts et éclairage.

Il précise que conformément au PADD du P.L.U communal trois voies internes sont cataloguées en voies primaires destinées à être transformées en voies publiques et donc rétrocédables à la commune selon les règles convenues par l'assemblée.

Le Conseil Municipal a donc accepté à l'unanimité uniquement la rétrocession gratuite de ces voies primaires, des espaces verts et de l'éclairage qui y sont attachés à l'exclusion des voies secondaires et des autres espaces verts du lotissement qui resteront à charge de l'association syndicale.

### **B) REMISE GRACIEUSE DE PÉNALITÉS**

Jacques PUJOL donne lecture de la demande de remise gracieuse des pénalités formulée par une administrée suite à un retard de paiement des taxes d'urbanisme consécutif à une mauvaise information d'adresse et précise que le comptable du Trésor Public a émis un avis favorable à cette requête.

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder la remise gracieuse de pénalités d'un montant de 24 €.

## **IV) DEMANDES DE SUBVENTIONS**

### ➤ **Manifestation 2011**

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de mobiliser comme chaque année les aides du Conseil Général de l'Ariège ainsi que du Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

Il propose donc de déposer une demande de subvention concernant :

- La Foire Agricole du Printemps qui se déroulera le dimanche 17 avril 2011,
- Les Médiévales qui auront lieu les samedi 6 août et dimanche 7 août 2011
- La Foire du Gras qui se tiendra du 15 au 18 décembre 2011
- Le Rassemblement des chorales qui aura lieu le dimanche 18 décembre 2011

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à déposer ces demandes de subventions.

## **V) REGIE MUNICIPALE DU CAMPING**

### **Suite au conseil de Régie du 24 novembre 2010**

Le Maire présente le Bilan de la saison 2010.

On peut noter :

- Une légère baisse des locations caravanes par rapport à 2009,
- Une baisse des locations tentes par rapport à 2009 (- 15 %)
- Une baisse du nombre de nuitées par rapport à 2009 (- 5 %)

Et il fait ensuite approuver les tarifs 2011 en augmentation de :

- 5 % pour les locations en haute saison,
- 5 % pour les locations tentes et caravanes

Et de ➤ 2 % pour les locations en basse saison

***Propositions adoptées à l'unanimité.***

### **Questions diverses**

#### ➤ **Virements de crédits**

Une décision modificative a également été approuvée visant à transférer un montant de 12 000 € du chapitre correspondant aux charges de personnel vers le chapitre des charges à caractère général.

#### ➤ **Encaissement d'un chèque**

Le Conseil Municipal a accepté le remboursement par GROUPAMA d'un sinistre survenu le 15 septembre 2010 au cours duquel le fourgon du camping municipal a été endommagé à hauteur de 181, 46 €.

## **VI) SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES COLLECTIVITES ELECTRIFIEES**

### **A) Programme d'électrification rurale**

#### ➤ **Augmentation de puissance du poste « Azema »**

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le futur programme d'électrification rurale comprenant l'augmentation du poste « Azéma » de 630KVA à 1000KVA.

Le montant des travaux est estimé à : 32 500 € (valeur novembre 2010) pris en charge en totalité dans le cadre des crédits FACE par le Syndicat des Collectivités Electrifiées.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité** ce programme d'électrification rurale.

## **B) Déplacement et renforcement basse tension (BT) du poste H61 de la « Maronne »**

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le futur programme d'électrification rurale comprenant le déplacement et le renforcement basse tension (B.T) du poste H61 de la « Maronne ».

Le montant des travaux est estimé à : 73 000 € (valeur septembre 2010) pris en charge en totalité dans le cadre des crédits FACE par le Syndicat des Collectivités Electrifiées.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité** ce programme d'électrification rurale.

## **VII) INFORMATIONS DIVERSES**

### **A) Délégation du conseil municipal au maire : compte rendu des décisions prises**

Le Maire rend compte des différentes décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil Municipal ;

#### **Décisions concernant les marchés :**

**Installation d'un système de vidéoprotection** : acceptation de l'avenant n°1 pour la fourniture supplémentaire d'un mât acier de 6 mètres de hauteur et fourniture et installation d'un équipement informatique, acceptation de l'avenant n°1 de l'entreprise **CEGELEC pour un montant H.T. de 1 780,00 €.**

### **B) Association Fébus Aban**

La première réunion traditionnelle visant à l'organisation des fêtes médiévales 2011 **aura lieu le samedi 8 janvier 2011 à partir de 20 H 30, salle Fébus, dans le cadre du tirage des rois.**

Ce sera l'occasion de visionner une partie de la cassette des Médiévales 2010 mais aussi de découvrir le scénario de la future manifestation 2011 avant de partager le traditionnel gâteau des rois.

Tous les mazériens qui souhaitent s'y associer y sont cordialement invités.

### **C) Site internet de la Commune**

Le Maire a présenté au Conseil Municipal un rapport d'activité du site internet de la commune.

Il y a eu 31 163 visites dont 132 510 pages visitées soit une moyenne de 85 visites journalières. Outre la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Belgique et les USA sont dans l'ordre les pays qui consultent le plus le site depuis l'étranger.

Le Maire en a profité pour saluer le travail remarquable et bénévole du gestionnaire du site, Monsieur Christian BERBON qui, réfléchit continuellement à son amélioration et il a également souhaité une meilleure intégration de cet outil de communication dans toutes les correspondances et les documents d'information publiés par les services de la commune.

~~~~~

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 heures.***

